

Fiche engagement de suivi du PSE

Monsieur nom..... prénom

N° apiculteur

- confirme être à jour en ce qui concerne ma déclaration de rucher(s) auprès des services compétents

- accepte la visite d'un Agent Sanitaire ou d'un Intervenant Sanitaire du GPIA 79 dans le cadre du suivi du PSE

Suivi des ruchers par les ASA ou ISA

Les visites de ruchers, effectuées par les **Agents Sanitaires Apicoles (ASA)** ou les **Intervenants Sanitaires Apicoles (ISA)** du groupement, sont prises en compte dans le cadre du suivi du PSE.

Les comptes rendus des visites, sont systématiquement envoyés au secrétariat du GPIA 79 qui les collecte et les fait parvenir au vétérinaire du groupement qui supervise l'action des ASA et des ISA dans le cadre du suivi du PSE.

ASA

Mr AMINOT René, spécialiste sanitaire apicole.
49 rue de la Mara
79200 Parthenay

Mr GUIVY Patrick, spécialiste sanitaire apicole.
Venelle du port des oliviers
79210 ARCAIS

Mr BEAUNEVEU Jean-Pierre spécialiste sanitaire apicole.
41 avenue du Général De Gaulle
79150 ARGENTON les VALLEES

ISA

Intervenants Sanitaires Apicoles auprès du GPIA 79
qui étaient ASA (spécialiste sanitaire apicole) jusqu'en 2012
en annexe arrêté préfectoral du 06/11/07

Mr MINAUD Christian, spécialiste sanitaire apicole.
27 rue du mont Savard
79100 St JEAN de THOUARS

Mr FREROT Jean Pierre, spécialiste sanitaire apicole.
Chiloup
79240 TRAYE

Date :

Signature